



MINISTÈRE DE LA JUSTICE
ET DE LA LÉGISLATION

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

01 BP 967 Cotonou - Bénin
Tél. : +229 21 31 31 47 / +229 21 31 31 46
Fax. : +229 21 31 34 48

secretariat@justice.bj
www.justice.gouv.bj

COMMUNIQUE

Le Ministère de la Justice et de la Législation a pris connaissance d'un article de presse paru à la une du quotidien « les 4 vérités » du jeudi 22 mai 2025, intitulé « **Audit du fichier électoral : Un bras de fer en perspective entre le ministre de la justice et Jean Baptiste Elias ?** »

Le Ministère tient à préciser que ses relations avec le COPIL sont empreintes de respect, de collaboration et d'engagement commun au service de la République.

Le Ministère rappelle à cet égard que le COPIL, en tant qu'entité constituée en vue de l'audit du fichier électoral est indépendant pour l'accomplissement de ses missions.

Il invite en conséquence les auteurs de telles publications à plus de rigueur dans le traitement des nouvelles.

Fait à Cotonou, le vendredi 23 mai 2025

Le Secrétaire Général du Ministère de la Justice et de la Législation